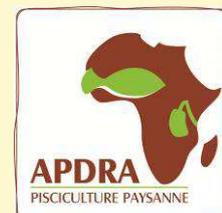


## Projet Piscicole de Guinée Forestière (PPGF)



<b>Date de démarrage</b>	21 07 /1999
<b>Date d'échéance</b>	30/06/2008
<b>Localisation</b>	Région de Guinée Forestière
<b>Financement</b>	Agence Française de Développement
<b>Partenaire</b>	Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture
<b>Bénéficiaires directs</b>	plus de 300 pisciculteurs



### Contexte

Le Projet Piscicole de Guinée Forestière, sur la base des résultats prometteurs enregistrés en Côte d'Ivoire avec le Projet Piscicole du Centre-Ouest, a été mis en œuvre dans un pays quasiment vierge de toute pisciculture continentale.

Dans ce contexte, les objectifs du projet ont été progressifs :

1. Prouver qu'il était possible de produire du poisson en Guinée Forestière et de rentabiliser des aménagements dans les conditions locales ;
2. Diffuser l'activité en multipliant les villages d'intervention, tout en restant sur un objectif global de qualité de la pisciculture ;
3. Laisser en place une pisciculture bien implantée et en mesure de se développer par elle-même.

Durant sa première phase, le projet avait ainsi pour but d'installer 80 pisciculteurs dans 8 villages. A partir de 2003, l'objectif a été de porter le nombre de pisciculteurs installés à 300 dans 24 villages, tout en constituant une profession autonome à même de produire du poisson sans appui extérieur, et à terme capable de diffuser elle-même l'activité.

### Résultats atteints à la fin du projet

- 216 pisciculteurs sont en production dans une trentaine de villages ; une centaine d'autres pisciculteurs achèvent leur installation et doivent prochainement entrer en production ;
- 240 étangs de production et 190 étangs d'alevinage sont en production, pour une surface totale en eau de 52 ha ;
- la production de poisson avoisine les 40 tonnes en 2007 et est en constante augmentation ;

- 90% des pisciculteurs associent la culture de riz dans les étangs ; la production annuelle de riz ainsi obtenue dépasse 65 tonnes en 2007 ;
- le système pisci-rizicole mis en place permet une intensification de la production et une meilleure valorisation de la journée de travail ;
- 5 animateurs conseillers piscicoles ont été formés au sein de deux ONG locales ;
- des modes d'appui novateurs pour ont été testés (prise en charge des nouveaux candidats par le groupement du village ; parrainage de nouveaux villages par des groupes piscicoles d'autres villages) ;
- les femmes de pisciculteurs de quelques villages ont reçu un appui spécifique en pisciculture, complémentaire aux formations traditionnelles ;
- le travail avec les différents acteurs du milieu a permis la mise en place d'une véritable filière piscicole en Guinée Forestière, basée sur une association d'envergure régionale (l'Union des Groupements Rizipiscicoles de Guinée Forestière : UGRIP-GF, devenue Fédération des Rizi-pisciculteurs en 2009) capable de défendre les intérêts des pisciculteurs.